

Pension alimentaire trop percu

Par fanette83160, le 24/07/2009 à 11:08

Bonjour,

depuis 2 ans environ je verse une pension alimentaire de 200 euros alors que l'ordonnance du jaf a établi celle ci a 120 euros puis je demander a mon ex concubine le remboursement du trop percu ? merci pour votre reponce